

parce qu'il lui manque \$20,000, un quidam recevra un chèque de \$20,000 pour exécuter une peinture murale dans le couloir de l'école. Je parle de façon générale, et non d'un cas en particulier. Mais nous pourrions mentionner une centaine de projets sans valeur appréciable pour la société dont l'abandon libérerait des sommes pouvant servir à donner à des enfants une instruction convenable par les voies normales. Il est difficile de croire que le dollar municipal et le dollar fédéral valent tous les deux 100 cents.

J'ai parlé du financement municipal, afin que les députés se rendent compte combien il est ardu pour ceux qui doivent assumer des responsabilités financières aux échelons inférieurs, d'être tenus d'acquitter en partie le coût du bien-être qui s'élève rapidement tandis que l'économie piétine. Le coût du bien-être dans les petites villes absorbe une proportion excessive de leur budget, de sorte que la préparation du budget devient une farce. Lorsque le budget du gouvernement fédéral révèle que nous serons encore aux prises avec l'inflation ou que le chômage s'aggravera davantage, les chômeurs toucheront tout d'abord les prestations d'assurance-chômage, mais une fois leurs prestations épuisées, ils s'adressent à l'assistance sociale. C'est un poste non prévu dans le budget.

On a prétendu qu'en tenant ce débat nous adoptons des crédits de un dollar pour plusieurs programmes. Quelle plaisanterie, monsieur l'Orateur! C'est l'extrême mécontentement que j'éprouve à l'égard des méthodes financières et fiscales actuelles qui m'amène à considérer avec grande désapprobation le programme de création de revenu. Le gouvernement doit savoir qu'il impose un fardeau tout à fait injuste aux niveaux inférieurs de gouvernement. Je ne veux pas faire preuve d'étroitesse d'esprit au sujet du programme de création de revenu. Si le gouvernement est en mesure d'élaborer un meilleur programme, j'espère qu'il n'hésitera pas à le présenter. Ce qui importe, c'est que le gouvernement se rende compte que le système actuel est injuste, peu démocratique et empêche les Canadiens de profiter de chances égales.

**M. Ross Whicher (Bruce):** Monsieur l'Orateur, une manchette du *Globe and Mail* de ce matin était intitulée «If Necessary, an Election». Je ne tiens pas à lire tout l'article simplement parce qu'il est trop long. Il y a cependant deux ou trois paragraphes dont la lecture profiterait aux hon. députés. Et, monsieur l'Orateur, n'oublions pas que cet article est l'œuvre du principal éditorialiste du *Globe and Mail*. Il écrit notamment:

Le chef conservateur Robert Stanfield a fait des chômeurs l'un des thèmes principaux de son discours . . .

**M. Woolliams:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, non pas que j'aie une objection à formuler à la lecture de cet éditorial du *Globe and Mail*—je le lis comme quiconque—mais d'après le Règlement de la Chambre, les articles de fond ne peuvent pas être lus au cours des débats. Je pense qu'il faut attirer l'attention du distingué député sur ce sujet.

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** Le rappel au Règlement est motivé si l'honorable député parle d'un article qu'on peut appeler de fond. Je pense néanmoins que je préférerais en écouter davantage pour savoir ce qu'il en est.

**M. Whicher:** Monsieur l'Orateur, vous êtes vraiment très équitable. En fait, l'honorable député qui a porté cette question à votre attention ne l'est pas moins. Je ne lui reproche pas de m'interrompre mais j'aimerais qu'il inter-

### Subsides

rompt plutôt certains de ses collègues lorsqu'ils lisent plus longtemps que moi. En fait, il n'est même pas nécessaire que je cite l'éditorial. Je pense pouvoir en réalité le citer pratiquement de mémoire mais, puisqu'il s'agit d'un article du *Globe and Mail* et puisqu'il parle du chef de l'opposition, je tiens à ce que tous les détails soient exacts. Avec votre permission donc, monsieur l'Orateur, je vais poursuivre. L'article continue comme suit:

Le chef conservateur Robert Stanfield a fait des chômeurs l'un des thèmes principaux de son discours lors du débat sur le discours du trône. Il avait proposé d'ajourner temporairement ce débat si le gouvernement était prêt à présenter immédiatement une mesure législative pour augmenter les pensions de vieillesse et préciser la loi sur l'assurance-chômage. La préoccupation qu'il a exprimée à l'égard des chômeurs l'a occupé depuis lors de manière urgente.

C'est ce qu'on a dit. On a décidé de retarder le projet de loi, souvent à l'aide de tactiques puériles et de perte de temps, pour pouvoir assurer les sommes nécessaires aux prestations d'assurance-chômage. En plus du Sénat qui insistait pour faire l'examen de la question, ce retard a empêché les Canadiens dans le besoin de toucher les prestations.

Une telle attitude tenait si peu compte des besoins du pays que trois députés conservateurs ont rompu avec leur parti pour appuyer le bill du gouvernement et ce en dépit du désir des conservateurs de renverser le gouvernement.

Je crois qu'il n'y a pas lieu d'ajouter quoi que ce soit à cette déclaration. Ce ne sont pas là mes propos, mais ceux des principaux éditorialistes au Canada, dont un de Toronto. Quant à moi, on a mis cartes sur table, non seulement dans le débat du mois dernier, mais aussi dans l'actuel débat. Nos amis de l'opposition—ce sont nos amis; ils nous accusent de ne pas savoir ce qui se passe au pays et il est vrai que nous leur lançons la même pierre—se sont employés activement à paralyser le gouvernement par tous les moyens possibles depuis l'ouverture de la Chambre le 4 janvier 1973.

La déclaration du député d'en face selon laquelle l'amendement présenté par un député conservateur qui demande que ces crédits soient réduits à \$1 parce que c'est la seule façon de soumettre ces mesures législatives à l'examen de la Chambre des communes est une absurdité totale. La raison pour laquelle ils ont employé cette tactique de tergiversation, c'est qu'ils voulaient empêcher le gouvernement d'agir de toutes les façons possibles. Il n'y a pas d'autre explication possible.

Laissez-moi vous rappeler, monsieur l'Orateur, que le 30 octobre dernier, une grande partie du Canada a voté en faveur du grand parti conservateur et ses députés ont remporté 107 sièges. Cependant, la façon dont ils attaquent le gouvernement pourrait nous faire croire qu'ils ont obtenu 135 sièges et qu'ils sont le parti au pouvoir au lieu d'être ceux qui siègent à la droite de l'Orateur.

• (1530)

Puis-je rappeler, monsieur l'Orateur, à tous les députés présents que les députés libéraux n'ont pas honte de siéger ici aujourd'hui. Nous avons bel et bien remporté la victoire aux élections, car nous avons obtenu plus de sièges et un plus fort pourcentage de voix que tout autre parti à la Chambre. Le gouvernement tente de diriger le pays d'une façon ordonnée, non seulement à l'avantage des libéraux, des socialistes ou des créditistes, mais autant que possible, dans l'intérêt de tous les Canadiens de Vancouver à Terre-Neuve.